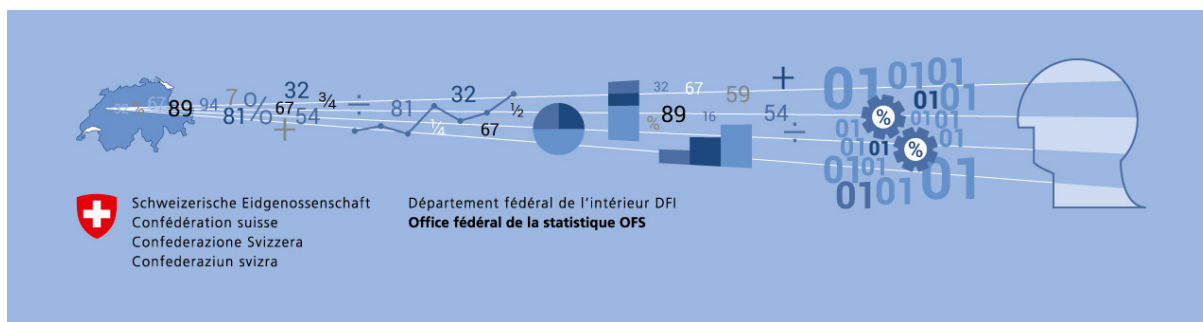




Communiqué de presse

Embargo: 20.03.2025, 8h30

15 Éducation et science

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

L'obtention d'un titre du degré secondaire II dépend fortement de la situation socio-économique des jeunes

8,2% des jeunes qui ont eu 15 ans entre 2011 et 2013 se sont retrouvés dix ans plus tard sans certification du degré secondaire II. Ce taux monte à 13% pour les jeunes issus de ménages ayant les 20% de revenus professionnels nets équivalents les plus bas et même à 24% pour ceux au bénéfice de l'aide sociale économique. Ils obtiennent bien plus souvent que les autres une attestation fédérale de formation professionnelle et nettement moins un certificat de maturité. La probabilité d'obtenir un titre est influencée également par d'autres facteurs socio-économiques, dont les effets sont interdépendants. Tels sont les principaux résultats d'une nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS) basée sur des analyses longitudinales réalisées sur près de 82 000 jeunes.

Parmi les jeunes qui ont eu 15 ans entre 2011 et 2013, environ 59% ont obtenu jusqu'à l'âge de 25 ans comme premier titre du degré secondaire II un CFC en trois ou quatre ans, 5,5% une attestation de formation professionnelle (AFP), 4,6% un certificat de culture générale (ECG) et 21,7% un certificat de maturité gymnasiale. En revanche, 8,2% n'ont obtenu aucun titre.

13% des jeunes de ménages au revenu professionnel faible sans titre

Parmi les jeunes issus des ménages ayant les 20% de revenus professionnels nets équivalents les plus bas, 12,7% n'ont obtenu aucun titre du degré secondaire II, dont 4,8% ne sont jamais rentrés dans le degré secondaire II certifiant. Ces chiffres se montent à 5,1% et respectivement 1,4% pour les jeunes issus des ménages avec les revenus professionnels les plus élevés. Si l'on se concentre sur la catégorie des jeunes venant d'une famille à l'aide sociale économique, le taux de non obtention monte à 24,2%.

Plus de 10% sans titre dans les écoles comptant plus d'un tiers d'élèves allophones

Un certain nombre d'autres facteurs socio-économiques influencent l'obtention d'un titre du degré secondaire II. Par exemple, la proportion de personnes qui n'ont pas obtenu un titre du degré secondaire II est de 12,5% pour les jeunes issus de familles monoparentales et de 13,5% pour les élèves allophones. Le taux dépasse également 10% pour les jeunes scolarisés dans des écoles avec plus d'un tiers d'élèves allophones. Ces facteurs sont souvent interdépendants et leurs effets tendent à se cumuler.

Plus souvent une AFP pour les jeunes de ménages au revenu professionnel faible

Le contexte socio-économique a également une grande influence sur le titre obtenu. Ainsi, 8,4% des jeunes issus de ménages avec les revenus professionnels net équivalents les plus faibles ont obtenu une AFP. Cette proportion monte à 13,3% pour les jeunes issus de ménages ayant bénéficié de l'aide sociale économique. A l'inverse, elle est de 0,9% parmi les jeunes issus de ménages avec les revenus professionnels équivalents nets les plus élevés.

Ménages à faible revenu professionnel: moins de maturités chez les jeunes

Parmi les jeunes issus de ménages avec les revenus professionnels net équivalents les plus faibles, 30,6% ont obtenu un certificat de maturité (gymnasiale, spécialisée ou professionnelle), un titre leur permettant de poursuivre leurs études directement dans une haute école. Cette proportion tombe à 20,1% pour les jeunes issus de familles ayant bénéficié de l'aide sociale économique. En revanche, elle atteint 72,7% parmi ceux issus de ménages avec les revenus professionnels nets équivalents les plus élevés.

Définitions et méthodes

Sources de données

Cette publication fait suite à la publication de l'OFS 2022 sur l'obtention d'un titre du degré secondaire II en fonction de l'origine sociale et migratoire des élèves et y ajoute notamment des facteurs socio-économiques des ménages des élèves. Elle repose sur un grand nombre de sources de données qui fournissent des informations socio-économiques à la fois sur les ménages, sur les personnes et sur le contexte plus large. Ces sources sont les données LABB, la Statistique de la population et des ménages (STATPOP), les Comptes individuels de la Centrale de compensation (CDC-CI), le Relevé structurel (RS) et la Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale économique (ASE).

Population d'analyse

La population analysée inclut les jeunes, résidents permanents, qui ont eu 15 ans en 2011, 2012 ou 2013 et qui n'ont pas quitté la Suisse avant l'obtention d'un titre du degré secondaire II (ou jusqu'à l'âge de 25 ans).

La première certification du degré secondaire II

A l'instar de la publication OFS 2022, le calcul de la certification du degré secondaire II est basé sur un calcul longitudinal à 10 ans et s'intéresse au premier titre obtenu jusqu'à 25 ans. Il peut s'agir d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), d'un certificat fédéral de capacité (CFC en trois ou en quatre ans), d'un certificat de maturité gymnasiale, d'un certificat d'une école de culture générale (ECG) ou d'un certificat d'une école internationale.

Le revenu professionnel net équivalent est un indicateur important de la situation socio-économique des ménages (sous forme ici d'appartenance à un quintile). Cet indicateur permet d'approcher les ressources financières issus du travail lucratif du ménage. Il ne fournit cependant qu'une approximation de la situation financière globale du ménage car le ménage peut avoir d'autres sources de revenus ou de la fortune.

D'autres variables complètent ici la mesure du contexte socio-économique du ménage : il s'agit de la perception de l'aide sociale économique ou du type de ménage.

Analyses

La publication montre tout d'abord des résultats descriptifs bivariés. Des analyses de régression sont ensuite effectuées pour estimer la probabilité de réussir en fonction de variables indépendantes cibles, contextuelles et sociodémographiques considérées simultanément, tels que le revenu professionnel net équivalent, le niveau de formation des parents, le statut d'allophone et la proportion d'allophones dans l'école obligatoire (au degré secondaire I) où l'élève a été scolarisé, le sexe, la région linguistique, le type de commune, le coût de la vie (via le prix du loyer par mètre carré dans la commune), le niveau de formation dans la commune, la taille de l'établissement au degré secondaire I. Les effets du revenu professionnel net équivalent persistent également lorsque l'on contrôle l'impact de ces facteurs socio-économiques et contextuels.

LABB

Des informations détaillées sur le programme LABB (Analyses longitudinales dans le domaine de la formation) sont disponibles à l'adresse www.labb.bfs.admin.ch.

Renseignements

Jacques Babel, OFS, Section Système de formation,
tél.: +41 58 463 63 81, e-mail: jacques.babel@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail : media@bfs.admin.ch

Nouvelle parution

« L'obtention d'un titre du degré secondaire II selon le contexte socio-économique des élèves »,
numéro OFS: 2175-2500
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

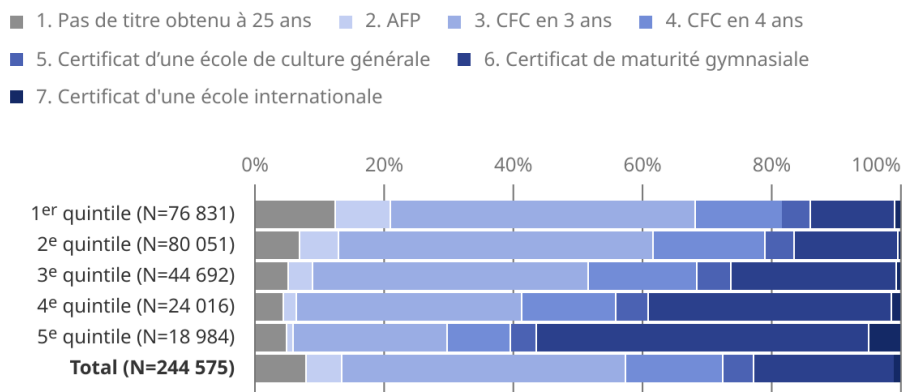
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.gnpdetail.2024-0565
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les organes impliqués dans le processus de contrôle de la qualité du programme d'analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) de l'OFS, soit le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) ont eu accès aux résultats de la publication sous embargo.

L'obtention d'un titre du degré secondaire II selon les quintiles de revenu professionnel net équivalent à l'âge de 15 ans des jeunes

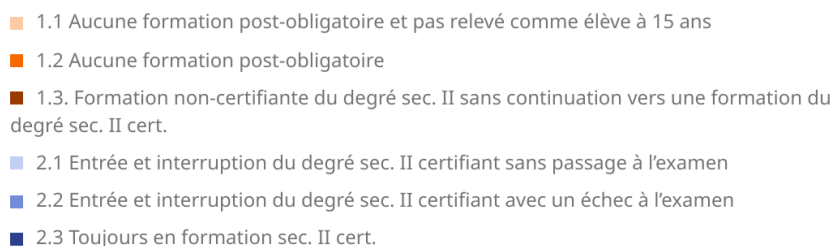


N = Nombre pondéré de jeunes de la population analysée. Pour les intervalles de confiance, voir le tableau en lien avec cette publication à télécharger.

État des données: 31.01.2025
Source: OFS – LABB/RS

gr-f-15.10.02.06
© OFS 2025

Les parcours menant à une non-obtention d'un titre du degré secondaire II, selon les quintiles de revenu professionnel net équivalent à l'âge de 15 ans



N = Nombre pondéré de jeunes de l'ensemble de la population analysée. Pour les intervalles de confiance, voir le tableau en lien avec cette publication à télécharger.

État des données: 31.01.2025
Source: OFS – LABB/RS

gr-f-15.10.02.14
© OFS – 2025